



# ÉOLIEN

Vision communale

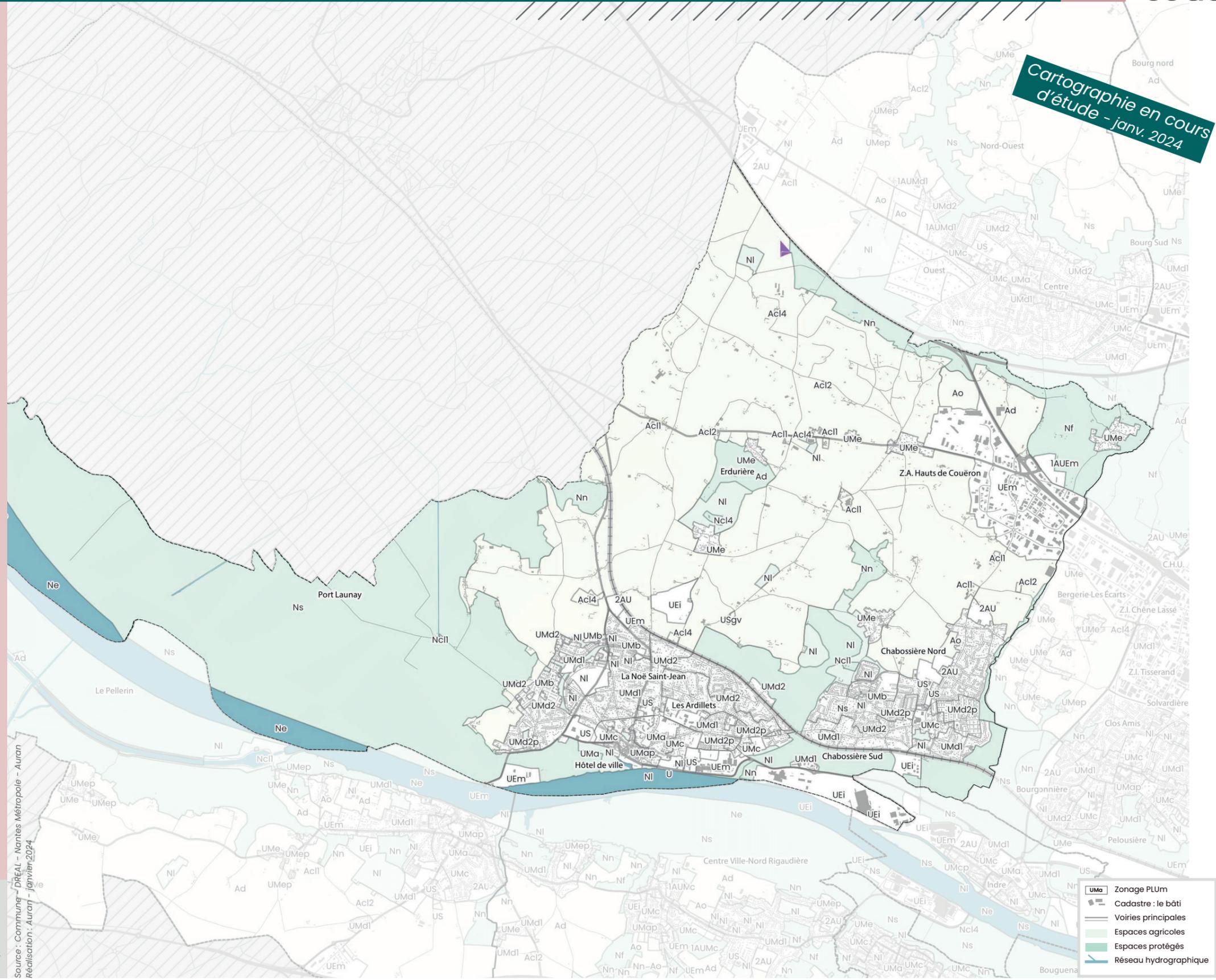
“ Le maintien de l'unique gisement théorique brut en milieu rural vise à favoriser le mix énergétique sur le territoire de Couëron. Cependant, la Ville conditionne le potentiel éolien sur cette zone à la compatibilité avec le PEAN en cours d'élaboration sur son territoire.

Les progrès technologiques en matière de production et d'intégration paysagère pourraient réinterroger l'extension de cette zone d'accélération.



Quantification de la production associée à ces zones :

**7,0 GWh**



Cartographie en cours d'étude - janv. 2024



Zone potentiellement favorable RETENUE par la commune



0 0,5 1 km



Source : Commune - DREAL - Nantes Métropole - Aurant  
Réalisation : Aurant - Janvier 2024

- UMa Zonage PLUm
- Cadastre : le bâti
- Voies principales
- Espaces agricoles
- Espaces protégés
- Réseau hydrographique

